



# LE SPINNAKER

Le Spinnaker - Automne 2019

Chanua veut aider les enfants à comprendre le lien entre leur cerveau et leurs émotions

>> p. 5

Le projet de loi 17 sera modifié afin de protéger l'industrie du transport adapté

>> p. 7



Catherine Bourgoin :  
d'infirmière à écuillère

>> p. 4

crédit Collection personnelle de Catherine Bourgoin



Sound of Vision, une grande avancée technologique pour les personnes aveugles

>> p. 8

Le Québec avantageusement positionné en termes d'accessibilité de ses salles de spectacles

>> p. 9

# SOMMAIRE

Mot de la directrice 3

Catherine Bourgoïn : d'infirmière à  
écuyère 4

Chanua veut aider les enfants à  
comprendre le lien entre leur cerveau et  
leurs émotions 5

La Commission des droits de la personne  
et des droits de la jeunesse salue le dépôt  
du projet de loi n°18 6

Le projet de loi 17 sera modifié afin de  
protéger l'industrie du transport adapté 7

Sound of Vision, une grande avancée  
technologique pour les personnes  
aveugles 8

Le Québec avantageusement positionné  
en termes d'accessibilité de ses salles de  
spectacles 9

AccèsFacile, un outil pour les personnes à  
mobilité réduite 10

## RÉDACTRICE EN CHEF

Laurence Leser

## RÉDACTION

Geneviève Riel-Roberge  
Sophie Bernard

## RÉVISION

Laurence Leser

## INFOGRAPHIE ET IMPRESSION

Imprime-Emploi

Le **Spinnaker** est une publication de  
l'Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie  
du Québec

© 2018 ASBHQ Montréal

## Association régionale

### A.S.B.H. Région Estrie

Madame Louise LaFrance, présidente  
Madame Aline Nault, coordonnatrice  
928, Fédéral,  
Sherbrooke Québec J1H 5A7  
Tél. : 819 822-3772  
Télé. : 819 822-4529  
Courriel : asbhestrie@hotmail.com

## Membres du Conseil

### d'Administration

Nathalie Boëls, présidente  
Maxime Tremblay, vice-président  
Sylvie Castonguay, secrétaire  
Saïd Chrif, trésorier  
Nadia Dallaire, administratrice  
Aline Veilleux, administratrice  
Nura Jindawi, administratrice

## Nos partenaires

Centre de réadaptation Constance-Lethbridge (CRCL)  
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ)  
Centre de réadaptation Chaudière-Appalaches (CRDP-CA)  
Hôpital Shriners pour Enfants

## Agents d'information régionaux

### Abitibi LaSarre

Nicole Thériault  
Tél. : 819 333-6633

### Amos

Lucille Larouche  
Tél. : 819 732-2048 / Bur. : 819 732-  
6102

### Ancienne-Lorette

Dominique Lagueux  
Tél. : 418 877-1898 / Bur. : 418 649-  
6104

### Bas St-Laurent

Marie Harison  
Tél. bureau : 418 775-7261 # 4454

### Chandler

Marlène Parisé  
Tél. : 418 689-2261

### Gaspé

Eliette Roussy  
Tél. : 418 368-5301 /  
Bur. : 418 368-2237

### Ste-Anne-des-Monts

Michel De Chantal, superviseur clinique  
Centre de réadaptation de la Gaspésie  
Point de services de Ste-Anne  
Tél. : 418 763-3325 # 262  
michel.dechantal.crgaspésie@ssss.  
gouv.qc.ca

### Trois-Pistoles

Monique Roy  
Tél. : 418 851-1372



Spina-bifida  
hydrocéphalie  
Québec

TOUT EST POSSIBLE

## Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

7000, avenue du Parc, bureau 309  
Montréal, QC, H3N 1X1

facebook.com/asbhq

Tél. : 514 340-9019 ou 1-800-567-1788

twitter.com/ASBHQ

Courriel : info@spina.qc.ca

spina.qc.ca

N° d'enregistrement : 107 600 736-RR0001



Avez-vous pris votre dose  
d'**acide folique** aujourd'hui?

— Spina-bifida hydrocéphalie Québec  
www.spina.qc.ca

## Mot de la directrice Laurence Leser

Notre mois de juin, Mois de la sensibilisation au spina-bifida et à l'hydrocéphalie a été un grand succès, nos capsules informatives ont fait des vagues. Vous les pouvez les retrouver sur les réseaux sociaux, il est bon en tout temps de sensibiliser au spina-bifida et à l'hydrocéphalie, alors reprenez-les, partagez-les!

Ce numéro de l'automne du Spinnaker couvre des sujets très divers : le projet de loi 17, l'accessibilité des salles de spectacle, un appareil portable pour les malvoyants, une application qui permet aux enfants sourds d'apprendre à lire etc.

L'Association sera présente à la Journée éducative du Regroupement québécois des maladies orphelines le 26 octobre pour y présenter Pensatout, tiendra un kiosque les 25 et 26 novembre au Congrès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et présentera à nouveau Pensatout lors d'un colloque sur la transition au CHU Sainte-Justine.

Nous avons depuis notre AGA trois nouvelles personnes au conseil d'administration de l'Association, faites connaissance avec elles en visitant : <https://spina.qc.ca/decouvrir-association>

Bientôt nous parlerons hydrocéphalie et vieillissement des personnes atteintes de spina-bifida, suivez-nous, des détails sous peu!

Bonne lecture.

Laurence

## Catherine Bourgoin : d'infirmière à écuyère

Texte de Geneviève Riel-Roberge



- crédit Collection personnelle de Catherine Bourgoin

Dans la trentaine, Catherine Bourgoin a entrepris un virage inattendu dans sa vie, tant personnelle que professionnelle. Infirmière de formation, elle a toujours nourri une grande passion pour les chevaux. Au fil des ans et des expériences de vie, elle a choisi de consacrer aux chevaux plus que ses temps libres. Zoom sur le parcours hippique d'une passionnée atypique.

Montée à cheval pour la première fois à l'âge de trois ans, Catherine a suivi sa première série de cours d'équitation à huit ans, raconte-t-elle, le regard pétillant. Elle a toujours perçu le cheval comme l'incarnation même de l'animal sauvage et fougueux. « Il n'existe pas de plus grand symbole de liberté. Cet animal est à la fois fort, mais aussi extrêmement fragile; il aide les gens à vivre le moment présent. Pour moi, être auprès d'un cheval est une forme de méditation. Chacun a sa personnalité. Dans le monde équestre, on dit parfois que le cheval agit comme un miroir. Si je ne me sens pas bien un matin, je ne peux le cacher à ma jument Prada », philosophe-t-elle au sujet de son cheval, un *warm blood* (issu d'un croisement).

S'il n'est pas d'hier que Catherine adore les équidés, précisément le cheval, sa décision de lui accorder une place plus centrale dans sa vie ne s'est pas faite en criant « ciseaux ». À plusieurs reprises au cours de notre entretien, la jeune femme répète à quel point il est capital de faire des choix de vie qui nous rendent heureux... et en cohérence avec nous-mêmes. « Tout ce que tu vis dans une vie t'amène à faire des choix. C'est pour cela que j'ai décidé d'aller vers ma passion ». Celle qui a d'abord étudié en génie industriel avant de se tourner vers la technique en soins infirmiers au cégep Garneau, à Québec, a touché à de nombreuses spécialités dans le

domaine de la santé. Ainsi, elle a travaillé sur des unités de traumatologie, de neurologie et de pédiatrie, et a aussi été affectée plusieurs années à une équipe de soins dite « équipe volante ». C'est finalement l'appel du Nord qui l'a conquise. C'est à Salluit, dans le Nord du Québec, qu'elle a ensuite travaillé dans un dispensaire. « Je recherchais l'aventure, le dépaysement. Dans un village (Salluit) de 1500 habitants, j'ai eu l'occasion de travailler avec des clientèles spécifiques, souvent à effectifs réduits, dans un contexte de très grande autonomie. J'ai même fait des points de suture. Les gens du Nord m'ont énormément inspirée. Ma vie, aujourd'hui, je la vis chaque jour comme un voyage ». Elle ajoute toutefois qu'après quelques années, elle n'avait plus le recul émotionnel nécessaire pour continuer à travailler dans les contextes humains souvent difficiles du Nord du Québec. Elle savait qu'il était temps pour elle de passer à autre chose.

C'est justement pendant ses années dans le Nord du Québec que sa jument, qu'elle avait vendue avant d'y travailler, a développé une condition de santé particulière. « J'avais bien dit au nouveau propriétaire de m'appeler s'il y avait quelque problème que ce soit avec Prada. J'étais prête à la reprendre n'importe quand. Je voulais comprendre ce que Prada avait. C'est elle qui m'a motivée à suivre une formation. Elle a été ma muse », indique Catherine, en parlant avec affection de sa jument de bientôt 14 ans. C'est là que le déclic s'est fait. Elle s'est informée auprès d'une amie qui effectue du parage, qui est, en bref, l'entretien des pattes des chevaux et la coupe des sabots. Cette amie l'a incitée à suivre, elle aussi, sa formation de dix semaines auprès d'un maréchal-ferrant. « Au début, je souhaitais devenir dentiste équin, mais c'est devenu controversé. Alors j'ai opté pour le parage. Je voulais en apprendre toujours plus au sujet de ce métier en constante évolution. Je ne savais pas que je m'embarquais dans un monde aussi stimulant et riche », résume-t-elle. Ce qu'on appelle dans le jargon « parage biomécanique » exige, selon Catherine, les qualités que sont la passion pour le métier, la patience, la minutie, l'amour du travail bien fait et l'entregent.

C'est donc en bonne partie avec l'argent qu'elle a gagné en travaillant au Nord du Québec que l'amoureuse des chevaux s'est lancée en affaires. C'est une amie qui a dessiné le logo de sa carte professionnelle, sur laquelle on aperçoit, comme peint à l'encre de Chine, un cheval, crinière au vent. « La jument sur l'image est aérienne, elle déplace beaucoup d'air. C'est un hybride entre Kazegami,

le dieu du vent dans la mythologie japonaise, et le vent glorieux, incarné sous forme de cheval. Je tenais absolument à ce que l'on voie un cheval, la crinière au vent. C'est le mouvement, et ça me ressemble », explique-t-elle.

Bien entourée de gens qui ont la bosse des affaires et du travail autonome, Catherine perfectionne aussi ses connaissances en suivant des ateliers pour travailleurs autonomes, mais aussi en se maintenant à jour auprès de différents maréchaux-ferrants. « C'est une forme d'art. J'éprouve un grand calme à travailler auprès des chevaux. Plus je travaille dans le calme, plus le cheval le ressent et s'y acclimate. C'est une question de confiance en soi. À force d'avoir des gens autour de soi qui te parlent de la qualité du travail que tu fais, tu finis par le croire, toi aussi. Nous sommes souvent nos pires critiques ».

### LE MÉTIER DE PAREUSE SELON CATHERINE

Pour l'instant, la nouvelle pareuse se concentre sur le fait d'offrir le meilleur travail de parage possible. Elle apporte un soin jaloux aux sabots des bêtes. Constitués de kératine, la même matière que les ongles et les cheveux humains, ils sont sujets aux mêmes problèmes, comme les champignons. Elle éduque aussi les propriétaires de chevaux sur les bons soins à donner. « Je me sers aussi de mes trente ans d'expérience avec les chevaux pour outiller les gens dont le cheval présente un problème de comportement, par exemple un cheval qui refuse obstinément de monter à bord d'une remorque ou qui devance systématiquement le cavalier à la bride. (NDLR : lorsque le cavalier marche à proximité du cheval en le tenant par la bride). Elle insiste sur l'importance de ne jamais perdre de vue que le cheval est un être vivant exigeant un travail constant ainsi que de nombreuses connaissances. Éventuellement, la propriétaire de Prada aimerait peut-être même

importer des technologies telles que les petites bottes qui peuvent remplacer les fers des chevaux. Et, qui sait, peut-être aimerait-elle, un jour, amener un cheval à l'hôpital pour y faire de la zoothérapie auprès des patients. Comme quoi la passion des chevaux peut mener à tout, et des idées, Catherine n'en manque pas!

### LE PARALLÈLE ENTRE DEUX CARRIÈRES

Si au premier coup d'œil il semble ne pas exister de parallèle entre pareuse de chevaux et infirmière, la réalité est tout autre. En effet, Catherine mentionne à quel point l'écoute qu'elle a développée en faisant carrière dans le domaine de la santé la sert bien. « Mon écoute active d'infirmière m'aide beaucoup. Comme pareuse, je peux me consacrer à la fois au cheval et à son propriétaire. Les gens ont besoin de se sentir écoutés. Quand je travaillais comme infirmière dans le Nord, j'avais le temps de le faire, mais moins quand j'étais infirmière à Québec », précise-t-elle. Comme pareuse, nul besoin de spécifier qu'elle aspire à offrir un travail de qualité, dans un contexte où elle a à se déplacer pour aller à la rencontre des propriétaires de chevaux. « Je prends le temps de jaser avec les gens. Je rencontre plein de styles de gens, aux vécus très intéressants. Il faut dire que je me sens toujours à ma place dans une écurie. C'est perceptible. Les gens me font confiance. Les raisons qui me mènent aux chevaux sont uniques, chaque propriétaire de chevaux a son histoire. J'en apprend tous les jours sur une multitude de sujets variés », rapporte-t-elle, émerveillée. Son plaisir s'est décuplé depuis que Prada est devenue l'heureuse maman d'une jolie petite pouliche toute noire, baptisée Toundra. Peut-être s'agit-il d'un clin d'œil au passage dans le Nord du Québec de Catherine, qui sait?

## Chanua veut aider les enfants à comprendre le lien entre leur cerveau et leurs émotions

Texte de Sophie Bernard

À l'école, les cours de biologie lèvent le voile sur quelques notions de base sur le cerveau. Mais, à moins de suivre des cours avancés, en sortant de l'école secondaire, on n'en sait très peu sur le cerveau et ses effets sur les émotions. Megan Charles, psychologue d'art, et Naomi Mwasambili,

psychologue, ont commencé à se pencher sur le problème. Elles ont fondé à Liverpool, en Grande Bretagne, Chanua, une organisation qui vise à résoudre certains des plus grands défis en matière de santé, de santé mentale et de bien-être, dans le but de créer des espaces sécuritaires pour les enfants.



- crédit Sophie Bernard

« Nous n'apprenons pas à l'école ce qu'est le cerveau et son impact sur nos émotions, a expliqué Naomi Mwasambili, lors de la conférence Serious Play en juillet 2019 à Montréal. Nous avons senti qu'il était important pour les jeunes d'apprendre à découvrir le cerveau et à faire des liens avec les émotions en utilisant le jeu. » Les chiffres le démontrent, un quart des personnes vivront avec des problèmes de santé mentale pendant leur vie, ce chiffre grimant à 25 % à l'âge de 14 ans. Au Royaume-Uni, la moyenne de temps d'attente pour obtenir un soutien approprié s'élève à dix ans. Et on se concentre sur la maladie et non sur la prévention. D'où l'intérêt de développer des jeux et des stratégies afin que les jeunes comprennent ce qui se passe dans leur cerveau.

Vers l'âge de 12-13 ans, l'enfant arrête d'aller vers sa mère ou son père lorsqu'il ne va pas bien psychologiquement. Il se tourne davantage vers ses pairs et Internet. Les fondatrices de Chanua (un dérivé du mot

swahili « s'épanouir ») ont créé un modèle reposant sur la capacité à gérer des événements difficiles dans une vie, la compréhension de soi-même et l'attention que l'on porte sur soi-même et sur les autres. « La recherche en neurosciences utilise un langage compliqué, rappelle Naomi Mwasambili. Les enfants de 12 ans et moins qui sont touchés par des problèmes affectifs n'ont pas de mots à mettre sur leurs problèmes. » « Nous voulons créer des espaces sécuritaires pour les jeunes, que ce soit à l'école, à la maison ou en ligne, enchaîne sa collègue. Nous réfléchissons aux façons d'utiliser la technologie de manière intelligente et faire en sorte que les jeunes se sentent mieux par rapport à eux-mêmes. Nous utilisons la technologie pour faire le bien. »

Après avoir découvert le cerveau, les jeunes apprennent les émotions, et de l'émotion, on les amène vers la rationalisation, ce qui permet d'engager la conversation. « Les jeunes sont curieux de nature, lance Megan Charles que nous avons rencontrée lors de la conférence Serious Play en juillet 2019 à Montréal. Nous devons nourrir cette curiosité. Dans le programme, les jeunes font des vidéos, des fidgets et utilisent des imprimantes 3D. Des gens les entourent pour leur montrer comment tout cela fonctionne. » Chanua crée aussi des affiches et des animations dans les écoles et les hôpitaux. L'équipe a également créé la vidéo The Brain and Anger, qui explique comment la colère change le cerveau.

Chanua <https://chanua.co.uk/>

The Brain and Anger <https://www.youtube.com/watch?v=ECckzuEeLI>

## La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse salue le dépôt du projet de loi n°18

Texte de Geneviève Riel-Roberge

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse salue le dépôt du projet de loi n°18, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et différentes dispositions en matière de protection des personnes.

Pour la Commission, le gouvernement du Québec favorise une meilleure prise en compte de la capacité et de l'autonomie des personnes vulnérables. Dans le cadre de la présentation de son mémoire en commission parlementaire, elle a souligné le fait que cette amélioration relève en grande partie du fait que les personnes vulnérables, désormais, seront informées, consultées et, dans la mesure du possible, qu'elles participeront aux

décisions qui les concernent. De plus, la Commission accueille favorablement l'abandon de la curatelle au profit d'une tutelle, qui peut être modulée et révisée par le tribunal.

Ce projet de loi tient également compte de facteurs tant démographiques et sociaux qu'économiques et administratifs; il vient de plus harmoniser la législation québécoise avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, un accord que le Québec s'est engagé à mettre en œuvre. Ainsi, les changements législatifs proposés par le projet de loi permettent au gouvernement, pour la Commission, d'être plus cohérent envers ses engagements.

Pour Philippe-André Tessier, président de la Commission, « ce projet de loi est l'aboutissement d'une très longue réflexion visant à actualiser le dispositif de protection destiné à répondre aux besoins des personnes inaptes, ainsi qu'à ceux des personnes ou des organismes qui les entourent. Il concrétise plusieurs de nos recommandations formulées dans le passé. En modernisant la législation, le projet de loi marque une transformation profonde de l'approche québécoise, notamment en garantissant une meilleure prise en compte des volontés et préférences du majeur vulnérable ainsi qu'en créant un «assistant au majeur» ».

Bien que la Commission salue l'introduction de mesures de reddition de compte dans l'exécution du mandat de protection, elle déplore que celle-ci soit facultative. Compte tenu des risques d'exploitation auxquels font face les personnes âgées protégées par un mandat, la Commission recommande que le mandataire soit obligé de produire, annuellement et

si les circonstances l'exigent, un rapport standardisé susceptible de mettre à jour les irrégularités de son administration.

Le projet de loi n°18 concerne directement la reconnaissance et l'exercice de droits et libertés protégés par la Charte québécoise. En effet, les régimes de protection des personnes vulnérables sont susceptibles de mettre en cause le droit à l'intégrité et à la liberté de sa personne, le droit à la personnalité juridique\*, le droit à la sauvegarde de sa dignité, le droit au respect de sa vie privée, le droit à la libre disposition de ses biens et le droit à la protection contre l'exploitation. Sur ce dernier point, la Commission tient à rappeler la responsabilité spécifique que lui confère la Charte en matière d'exploitation des personnes âgées ou handicapées.

\*Droit à la personnalité juridique : La personnalité juridique est l'aptitude à être titulaire de droits et devoirs.

## Le projet de loi 17 sera modifié afin de protéger l'industrie du transport adapté

Texte de Geneviève Riel-Roberge



À titre d'exemples, le ministre souhaite ajouter une formation avancée obligatoire pour les chauffeurs conduisant des voitures adaptées et spécialisés dans ce type de transport. De plus, la formation de base de tous les chauffeurs de transport rémunéré au Québec devra prévoir l'aspect du transport des personnes à mobilité réduite.

L'industrie du taxi a réclamé, au cours des derniers mois, d'être la seule à conclure des contrats de transport adapté avec des municipalités ou des sociétés de transport. Le ministre est prêt à lui accorder cela. Ce type de contrat sera exclusif à l'industrie du taxi. La redevance temporaire de 90 sous ne pourra toutefois s'appliquer à ces contrats. Cette redevance, qui sera appliquée à toutes les autres courses au Québec durant quelques années, sera appliquée à titre de dédommagement pour les chauffeurs de taxi pour compenser la perte de valeur de leurs permis.

Alors que la déréglementation de l'industrie du taxi proposée par la Coalition avenir Québec (CAQ) faisait craindre aux regroupements de personnes en situation de handicap un grand recul en regard de leur droit d'obtenir des services de transport adapté sécuritaires et fiables, la CAQ a manifesté l'intention de faire adopter des amendements au projet de loi 17 sous peu. Rappelons que ce projet de loi concerne le transport rémunéré des personnes par automobile.

La plupart des amendements visaient à conserver les protections actuellement existantes dans la loi, mais qui avaient été évacuées dans le projet de loi 17 du ministre des Transports, François Bonnardel.

Le gouvernement caquiste refuse cependant que les autres joueurs de l'industrie, tel Uber, écartent complètement les services de transport adapté. Ainsi, le projet de loi instaurera une norme visant à assurer la disponibilité des services de transport par automobile

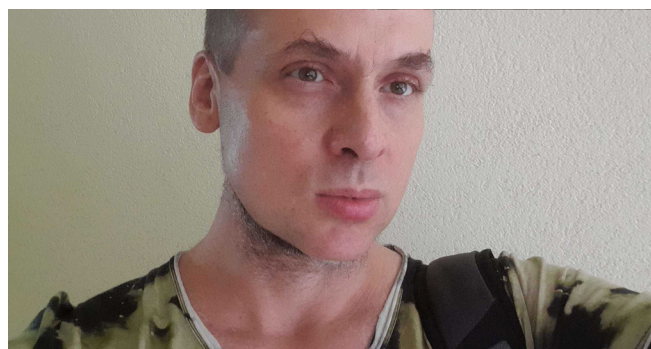
adaptée privée, à l'intérieur d'un délai raisonnable, peu importe la façon dont la course est commandée.

Dès l'étude du projet de loi, il était possible de percevoir une certaine volonté d'offrir une meilleure protection au transport adapté. Le principe visant à favoriser l'accès

des personnes handicapées au transport rémunéré par automobile a été inclus, tout comme la définition d'automobile adaptée (une automobile adaptée comprend un aménagement permettant d'accueillir un fauteuil roulant au minimum).

## Sound of Vision, une grande avancée technologique pour les personnes aveugles

Texte de Sophie Bernard



Sound of Vision est un appareil portable pour les malvoyants, qui les aide à percevoir l'environnement en générant une représentation audio et haptique des objets environnants. Pour en savoir davantage, nous avons échangé avec Alin Dragos Bogdan Moldoveanu, vice-doyen, Ph. D., ingénieur, professeur à POLITEHNICA Université de Bucarest, faculté de contrôle automatique et informatique, département informatique et ingénierie

Le projet a été développé en consortium de neuf partenaires européens, financés par une subvention Horizon 2020, de la Commission européenne. L'Université d'Islande était le coordinateur du consortium et l'Université POLITEHNICA de Bucarest le coordinateur technique. Parmi les autres partenaires techniques principaux, on compte l'Université technique Gheorghe Asachi de Iasi, l'Université technique de Lodz et Info World SRL, une société de logiciels médicaux roumaine. Le consortium comprenait également deux institutions pour malvoyants d'Islande et de Pologne.

« Le système comprend des caméras 3D que les utilisateurs portent sur la tête, c'est-à-dire sur un serre-tête, éventuellement miniaturisé sous forme de lunettes, une unité de traitement, à savoir un ordinateur portable, des écouteurs et une ceinture haptique, qui est essentiellement une matrice de moteurs vibrants 10x6 », précise Alin Moldoveanu.

Les caméras 3D analysent en permanence l'environnement en obtenant une carte de profondeur et de couleur 3D. Ceci est traité par des algorithmes avancés de vision par ordinateur pour identifier et sélectionner les objets les plus pertinents. Ces objets sont présentés à l'utilisateur via deux signaux synchronisés : audio sur les écouteurs et haptique sur la ceinture. Ce processus (balayage, traitement et génération de signaux) est très rapide, environ 20 fois par seconde. Cela signifie que tout changement dans l'environnement (du fait que l'utilisateur marche, tourne la tête ou simplement que son environnement change) est reflété de manière permanente et immédiatement pour l'utilisateur.

« Il est important de noter que les signaux audios et haptiques transmettent naturellement les propriétés des objets, par rapport à l'utilisateur : distance, direction horizontale et verticale, taille, type, etc., poursuit le chercheur. Par exemple, la distance est inversement proportionnelle à l'intensité des signaux, c'est-à-dire qu'un objet proche sera entendu et ressenti plus fort. La direction est perçue par les sons générés par ordinateur en 3D et par l'activation des moteurs vibrants de la ceinture dans la direction de l'objet. » La taille contrôle certaines tonalités et le timbre ou le son, ainsi que le nombre de moteurs activés. En ce qui concerne le type d'objets, le système identifie et restitue tous les objets, mais utilise des sons spéciaux pour certains types particulièrement pertinents pour les malvoyants, tels que les trous dans le sol, les portes, les escaliers, divers obstacles, etc.

De plus, une description vocale de l'environnement est disponible à tout moment, en appuyant sur un bouton. C'est beaucoup plus lent que le rendu des signaux directs, mais c'est surtout utile pour l'entraînement.

Certaines parties de la technologie sont en instance de brevet.

Les prototypes finaux du projet ont atteint 7 TRL (niveau de préparation technologique), ce qui est assez élevé pour un projet de recherche. Cela signifie qu'un prototype complet a été créé et systématiquement testé avec des déficients visuels (45 volontaires), à la fois en laboratoire et dans des situations réelles contrôlées. Les résultats des tests sont extrêmement encourageants : après une brève formation (5 à 10 sessions en 2-3 semaines), les utilisateurs ont pu utiliser efficacement le prototype pour comprendre et naviguer dans les environs.

« Il convient de noter que, même à ce stade, Sound of Vision présente plusieurs avantages importants par rapport aux autres solutions de haute technologie, qui offrent une fonctionnalité très simple ou qui n'atteignent pas le niveau de référence 7 », explique Alin Moldoveanu. Le rapport qualité-prix est comparable à celui de la canne blanche. Sound of Vision : nécessite beaucoup moins de temps d'entraînement, a une portée beaucoup plus longue (~ 5 m), n'occupe pas

les mains et ne nécessite pas beaucoup d'attention (après la formation, la perception devient naturelle, comme un sens artificiel), détecter automatiquement les obstacles à n'importe quelle hauteur ou trous, portes, escaliers, textes, etc.

Pour passer de 7 TRL à un produit commercial, le produit nécessite une miniaturisation, un coût, une fiabilité, une optimisation énergétique, etc. « Nous recherchons les partenaires industriels pertinents, ayant une expertise dans ces domaines, précise-t-il. Une fois que les partenariats appropriés seront créés et que le consortium obtiendra un financement suffisant, la version commerciale devrait être disponible dans 18 à 24 mois supplémentaires. »

■ Sound of Vision : <https://soundofvision.net>

## Le Québec avantageusement positionné en termes d'accessibilité de ses salles de spectacles

Texte de Geneviève Riel-Roberge



- Salle Octave Crémazie

Qui dit retour des températures automnales plus fraîches dit retour à des activités exploitant davantage le côté casanier de chacun. Que l'on dispose de sa pleine capacité de locomotion ou pas, n'empêche que l'attrait des spectacles en tous genres et des pièces de théâtre est bien réel. D'autant plus que l'automne marque, la plupart du temps, le coup d'envoi de la programmation de nombreuses salles de spectacles.

Bonne nouvelle pour les personnes à mobilité réduite : il est désormais beaucoup plus facile pour elles

d'assister à un spectacle dans les différentes salles de Québec que ça n'était le cas il y a dix ans.

La majorité des salles proposent le nombre minimum de places exigées par le Code de construction de la Régie du bâtiment de 2000. Les salles construites avant et n'ayant pas l'obligation de se soumettre à ce code se sont aussi adaptées.

Tel que l'a mentionné Simon April, conseiller au Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH), l'aspect accessibilité des salles de spectacles aux personnes à mobilité réduite se présente bien. Lui-même dit avoir vu 327 spectacles.

À Québec, trois salles de spectacles offrent même davantage de places que le nombre minimum exigé. Le tout nouveau Diamant, situé au Carré d'Youville, à proximité du Capitole de Québec, offre huit places aux personnes à mobilité réduite, avec possibilité d'en ajouter au besoin.

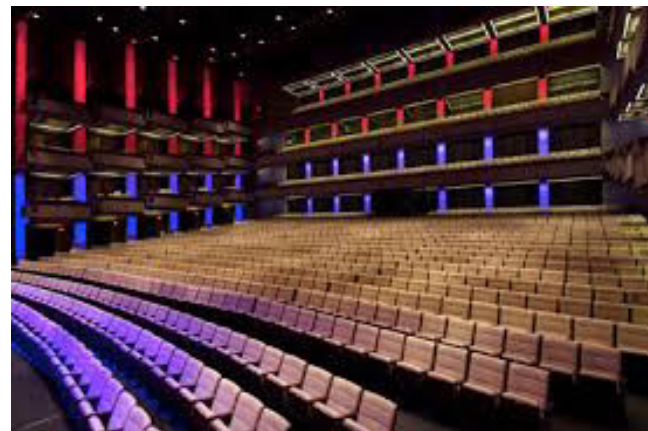
Quant au Centre Vidéotron, à configuration maximale de 18 500 places, comme lors du spectacle de haut calibre de Céline Dion, le nombre de places pour les personnes à mobilité réduite est de 108, soit deux

fois plus que l'exigence minimale du Code qui est de 53. Avec sa capacité totale de 962 places, le Palais Montcalm réserve douze places aux fauteuils roulants, soit quatre de plus que la norme. La salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre dispose aussi de 12 espaces pour les fauteuils roulants, ce qui correspond exactement aux exigences pour une salle de 1885 places.

Alors qu'auparavant, c'était davantage le CAPVISH qui prenait les devants auprès des promoteurs de spectacles et des directeurs pour s'assurer de la disponibilité de places dédiées aux personnes handicapées, la situation tend à se renverser. Par exemple, Jean-Philippe Joubert, DG du Théâtre jeunesse les Gros Becs, a consulté le CAPVISH avant même d'entamer la construction de sa future salle dans la caserne Dalhousie. Celle-ci, comprenant 335 places, comptera huit espaces pour personnes à mobilité réduite, soit trois de plus que l'exigent les normes de la Régie du bâtiment.

Trois salles de Québec offrent cependant moins d'espaces que ce qui est prévu par le Code de construction. Plus vieilles, elles n'ont toutefois pas l'obligation de se soumettre à ces normes, comme précédemment mentionné.

C'est le cas du Capitole, qui réserve 4 de ses 1106 places aux personnes à mobilité réduite. La direction assure qu'il est possible d'ajouter des espaces supplémentaires, selon la demande. Même son de cloche du côté de la Salle Albert-Rousseau. Celle-ci présente une capacité



- Salle Louis Fréchette

maximale de 1348 sièges, dont 6 à 8 places sont réservées aux personnes en situation de handicap. C'est un nombre inférieur aux exigences, mais, là encore, des places peuvent être ajoutées.

Comptant 510 places, la salle Octave Crémazie du Grand Théâtre dispose de 4 espaces réservés aux personnes en fauteuil roulant. Certains accès ont dû être adaptés pour ce bâtiment, qui a 50 ans. Si l'accessibilité aux spectacles à Québec s'est améliorée, du travail demeure toutefois à faire lors des réservations, dont le processus est parfois un peu plus long. Il est nécessaire de parler à quelqu'un de vive voix. Le nombre de places disponibles disparaît rapidement, surtout pour un spectacle de grande envergure, comme c'est le cas de celui de la diva de Charlemagne.

## AccèsFacile, un outil pour les personnes à mobilité réduite

Texte de Sophie Bernard

Au début de l'été 2019, l'Association des personnes handicapées physique de Brome-Missisquoi (APHPBM) dévoilait le prototype de l'application AccèsFacile qui permet de géolocaliser les commerces qui répondent aux critères d'accessibilité universelle dans la région de Brome-Missisquoi. Ce sont les étudiants de Richard Leclerc, enseignant en communication à l'Université de Montréal qui en ont eu l'idée.

L'histoire commence dans une salle de classe en 2008. Dans son cours, à chaque session, Richard Leclerc encourage ses étudiants à développer une campagne pour un organisme à but non lucratif. Cette année-là, un groupe propose et met sur pied une campagne pour l'APHPBM visant à sensibiliser les commerçants à l'importance de l'accessibilité universelle pour les

personnes vivant avec des handicaps. Pour l'association, l'accessibilité touche les personnes avec un problème de mobilité, les parents avec une poussette, la personne qui s'est fracturée une jambe, les personnes âgées. Bref, toute la population. « La campagne On n'en demandait pas tant a eu un grand succès et elle s'est déployée sur une dizaine d'années », note Richard Leclerc.

Avec l'application AccèsFacile, les étudiants de l'Université de Montréal récidivent et poussent le concept plus loin. L'accessibilité, ce n'est pas seulement avoir installé une rampe devant la porte d'un commerce, rappelle Richard Leclerc. Parfois, une dernière marche bloque l'accès. Ou la sonnette est installée trop haut. Ou les toilettes ne sont pas conformes. L'APHPBM a d'ailleurs créé un tableau pour les restaurants, les services de santé, l'hôtellerie,

les maisons d'enseignement, etc., avec des critères bien établis pour chacun (stationnement, accès au bâtiment, toilette, circulation intérieure aisée).

Une équipe d'étudiants de Richard Leclerc a donc proposé de créer une application qui permettrait aux personnes ayant des besoins particuliers à accéder aux espaces certifiés. « Mes étudiants ne sont pas des programmeurs, mais ils avaient bien encadré le projet, avec un slogan et du visuel, raconte-t-il. Lorsque Frances Champigny, présidente de l'association, est venue voir les propositions des différents groupes d'étudiants, elle a tout de suite choisi l'application. »

Il a fallu un an pour arriver à un prototype et une application qui fonctionne très bien. Elle pourrait très bien s'étaler sur tout le Québec. Mais encore faut-il que le travail de terrain - à savoir la collecte des informations sur les commerces et institutions accessibles - soit fait en amont, un travail que fait l'APHPBM depuis plusieurs années.

Mais comment l'application fonctionne-t-elle concrètement ? Il suffit de la télécharger gratuitement, puis de choisir sa ville. On choisit ensuite le type de commerce recherché.

« L'idée est de choisir ce que l'on veut faire aujourd'hui, note Richard Leclerc. Les commerçants ont avantage

à y être inscrits. Contrairement à d'autres outils, comme Google, ce ne sont pas les commerçants qui s'inscrivent. Une équipe se rend sur place et vérifie avant de donner la certification. L'application n'aurait pu voir le jour si l'association n'avait pas déjà fait tout le travail, elle avait déjà un site Web complet. Il faut savoir que 15 % de la population a une mobilité réduite. On a pu constater que, lorsqu'il y a deux restaurants côte à côte, si l'un offre l'accessibilité universelle, c'est vers celui-là que les gens vont se tourner. »

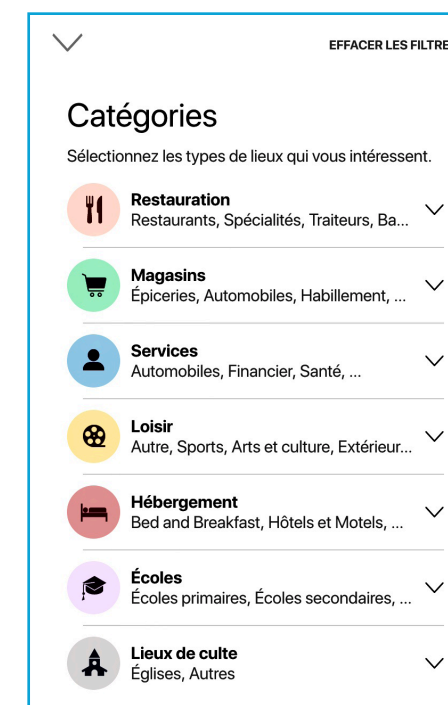
À noter, l'application est également disponible en anglais sous EasyAccess.

APHPBM <http://aphpbm.org>

On n'en demande pas tant <http://onnendemandepastant.com>

AccèsFacile sur l'App Store <https://apps.apple.com/ca/app/acc%C3%A8sfacile/id1467342168?l=fr>

AccèsFacile sur Google Play <https://play.google.com/store/apps/details?id=org.aphpbm.easyaccess>



### Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

7000, avenue du Parc, bureau 309  
Montréal, QC, H3N 1X1  
514 340-9019 ou 1-800-567-1788  
[spina.qc.ca](http://spina.qc.ca)



## Service Secure Start de Hollister

Nous offrons un soutien sur mesure aux utilisateurs de produits d'urologie, peu importe la marque que vous utilisez. L'inscription est simple et le service est sans frais.

Une fois inscrit, un coordonnateur Secure Start communiquera avec vous pour vous expliquer nos services et pour répondre à vos questions.

Le Service Secure Start de Hollister offre aux utilisateurs de produits d'urologie un support à vie, afin de:

- Trouver le bon produit
- Fournir des conseils adaptés à vos besoins et vous renseigner sur nos produits et services
- Trouver des ressources locales, comme l'accès à un professionnel de santé ou à un fournisseur spécialisé
- Obtenir des conseils sur l'utilisation des produits
- Trouver une source de financement pour vos cathéters

Si vous avez des questions à propos de nos services ou produits d'incontinence, contactez-nous au **1 800 263-7421** ou par courriel à **[canadasscccontact@hollister.com](mailto:canadasscccontact@hollister.com)**.

ou visitez nous au **[www.hollister.com](http://www.hollister.com)**

